



Non aux 1607 h : stop au vol de congés

Les uns après les autres, les employeurs territoriaux annoncent à leur personnel qu'ils vont devoir augmenter le temps de travail à hauteur de 1607 heures annuelles, parce que c'est la loi.

Alors que dans certaines collectivités, et nous nous en félicitons, des maires ont annoncé qu'ils n'appliqueront pas le passage aux 1607 heures, **s'appuyant notamment sur le respect de la libre administration territoriale. Ils ont raison !**

A EVIN MALMAISON : Au Comité technique d Evin-Malmaison, du 21 Juin, il a été proposé par la direction de SUPPRIMER des jours de repos pour les agents à partir du **1^{er} janvier 2022**

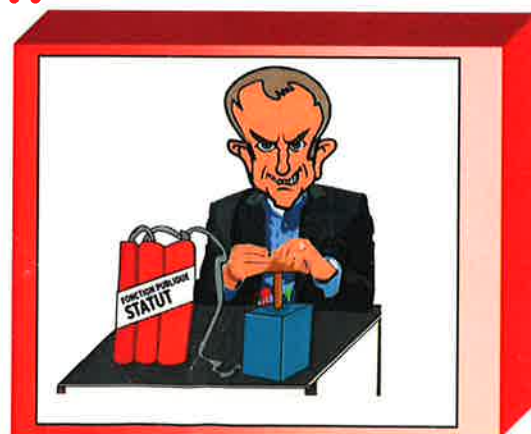
- Moins 5 jours de congés payés
- Moins 1 jour de RTT
- Moins la journée de solidarité

Le temps Libre, c'est permettre aux femmes comme aux hommes d'avoir du temps pour leur famille, leurs loisirs et leurs engagements sociaux et sociétaux...

C'est scandaleux, quel mépris !!!

Il s'agit d'une mesure essentiellement comptable qui vise à diminuer la masse salariale en supprimant des jours de congés et des postes correspondants.

Force est de constater que les attaques contre les fonctionnaires et les services publics ne sont pas confinées, bien au contraire ! Les premier.es de corvées refusent d'être une variable d'ajustement !



Ne nous laissons pas déposséder de nos droits conquis.